

OFFRE D'EMPLOI

POSTES TEMPORAIRES: ES2526-041

APPARITEUR(-TRICE)

Centre de formation horticole de Laval

Plusieurs opportunités disponibles!

TEMPS PLEIN – 35 HEURES/SEMAINE

Au Centre de formation **horticole** de Laval, une équipe de **professionnels passionnés**, issus de milieux variés, collabore pour transmettre leur savoir-faire. Paysagistes, horticulteurs, **arboriculteurs** et bien d'autres unissent leurs forces pour former la relève avec engagement et expertise. Ensemble, nous **cultivons la passion** des métiers verts et façonnons les experts de demain.

Tu as envie d'intégrer une équipe **passionnée** qui met son savoir-faire au service de la **réussite** des élèves?

Tu as envie de rencontrer des personnes **engagées** et **bienveillantes** qui **s'entraident** et qui **collaborent** pour servir une des causes les plus nobles qui soient, celle de l'**éducation**?

Tu as envie de découvrir le **milieu scolaire** et toute sa richesse?

Ça tombe bien! Nos nombreux établissements représentent un immense terrain de jeux dans lequel évoluent près de 55 000 élèves et près de 11 500 employés. Si tu te joins à nous, crois-nous, ton **expertise** permettra de faire la différence dans le parcours des élèves lavallois de **TA** collectivité!

Joins-toi au **CSS de Laval** pour avoir un **impact positif** sur les décideurs de demain!

TA MISSION

Ton rôle consiste à assister le personnel enseignant, le personnel technique et les élèves en préparant et en mettant à leur disposition le matériel nécessaire pour les activités liées aux matières enseignées, aux activités sociales, culturelles ou sportives, ainsi qu'aux productions audiovisuelles.

TES RESPONSABILITÉS AU QUOTIDIEN

- Exécuter des travaux de préparation;
- Préparer les bons de commande;
- Effectuer l'entretien du matériel et diverses tâches manuelles;
- S'assurer du respect des normes ;
- Démonter et ranger les appareils et les instruments;
- Toute autre tâche connexe.

**Dans le cadre de leurs fonctions, les personnes retenues pourraient être amenées à lever des charges de plus de 50 livres.*

Si tu souhaites avoir plus d'informations sur le poste, tu peux te référer à la page 42 du plan de classification du personnel technique en [cliquant ici](#).

TON PARCOURS PROFESSIONNEL

- Être titulaire d'un diplôme de 5e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

POUR BIEN RÉUSSIR DANS CE POSTE, TU DEVRAIS

- Détenir une bonne maîtrise de la langue française orale et écrite;
- Détenir de l'expérience de conduite avec des véhicules motorisés peut être considéré comme un atout.

TON SALAIRE

Selon l'entente nationale de 24,47 \$ à 26,10 \$ de l'heure

TON HORAIRE

7h00 à 15h00 ou 7h00 à 14h45

TON LIEU DE TRAVAIL

Centre de formation horticole de Laval

1051, croissant Pierre-Bédard
Laval (Québec) H7E 1Y8

CE QUE NOUS AVONS À OFFRIR

- Vingt (20) jours de vacances annuelles incomparables (*au prorata du nombre de mois travaillé*);
Imagine tous les voyages et les aventures à venir!
- Dix-neuf (19) jours chômés et payés par année scolaire, incluant la période des fêtes;
- Conciliation travail-vie personnelle;
- Assurances collectives et régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP);
Imagine tes projets de retraite!
- Programme de perfectionnement en continu;
- Possibilités d'avancement de carrière – ***Imagine tes possibilités d'avenir!***;
- Stationnement à proximité et sans frais;
- Possibilité de télétravail conformément au cadre de référence établi;
- Autres avantages (Insertion professionnelle, programme d'aide aux employés, rabais corporatifs).

**Veuillez noter que certains avantages s'appliquent seulement sous certaines conditions*

CE DÉFI TE PARLE?

Postule maintenant en [cliquant ici](#) et contribue à la relève de demain.

Le Centre de services scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Tu peux voir nos réalisations en ce sens en [cliquant ici](#).

Veuillez prendre note que le Centre de services scolaire de Laval est visé par des obligations en matière de laïcité, conformément à la Loi sur la laïcité de l'État. La loi prévoit notamment que le port d'un signe religieux est interdit aux membres du personnel scolaire dans l'exercice de leurs fonctions. Les personnes qui postulent au Centre de services scolaire de Laval s'engagent à respecter et à se conformer aux obligations prévues par la loi.